

## Le Groupe Alptis renforce ses actions de prévention santé dédiées aux entreprises, à leurs salariés et aux indépendants

Alptis rappelle son engagement en faveur d'une santé durable en entreprise, à travers son service de prévention dédié aux entreprises, à leurs salariés ainsi qu'aux travailleurs non-salariés. L'objectif : favoriser la santé et le bien-être en entreprise. La prévention des risques professionnels et la protection de la santé physique et mentale des travailleurs sont indispensables.

### Santé Durable en Entreprise, un programme créé spécifiquement par Alptis pour les entreprises et les TNS



Le Groupe Alptis continue de sensibiliser ses entreprises adhérentes, ainsi que ses adhérents TNS au programme Santé Durable en Entreprise, lancé il y a un peu plus d'un an et dont le développement s'accélère.

Ce programme a été conçu par Alptis pour faciliter et rendre ultra-simple l'accès à des ateliers de prévention santé, animés par des experts reconnus, aux entreprises et à leurs salariés, ainsi qu'aux travailleurs indépendants. Cette initiative répond à l'ambition d'Alptis depuis toujours : rendre chacun(e) pleinement acteur de sa santé au quotidien.

Cette offre inter-entreprises est constituée d'ateliers en visio, proposés sur la pause méridienne ou en fin de journée, sur une plateforme dédiée, avec une programmation par semestre. L'accès est gratuit pour les adhérents Alptis et l'inscription directe aux ateliers grâce à cette plateforme.

### Pour les entreprises et les TNS : trois raisons principales d'utiliser ce nouveau service

Alptis a conçu ce programme Santé Durable en Entreprise dans le cadre de sa mission d'accompagnement de ses entreprises et TNS qui lui font confiance pour leur protection sociale. Il répond ainsi à **trois enjeux essentiels pour les entreprises** aujourd'hui :

- S'assurer de la santé de ses salariés et de la prévention des risques liés à l'activité est **une obligation légale de tout employeur, inscrite dans le Code du Travail** (Article L4121-1 : « *il est de la responsabilité de l'entreprise d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleurs* »).



- Selon de nombreuses études, agir pour la prévention contribue à **réduire le nombre et la gravité des accidents du travail ou des maladies professionnelles.**
- Au-delà de l'obligation légale, prendre soin de la santé de ses collaborateurs en faveur de la prévention santé constitue **un facteur-clé de cohésion sociale au sein de l'entreprise.**

Pour Jean-Michel Charbit, Président d'Alptis Entreprises, l'association qui rassemble les entreprises adhérentes Alptis au sein du Groupe, « *le programme Santé Durable en Entreprise a été imaginé par des adhérents et conçu avec des professionnels de santé. Prendre soin du bien-être des salariés, c'est les protéger dans un cadre de travail épanouissant, tout en optimisant la performance de l'entreprise.* »

Et les résultats sont au rendez-vous ! Pour 2022, première année de mise en service (à partir de la mi-avril), **52 ateliers ont été proposés, pour 998 inscrits et 202 entreprises touchées au total.**

**Pour découvrir la plateforme Santé Durable en Entreprise by Alptis :**

<https://lyyti.fi/e/cal/sante-durable-entreprise-by-alptis.html>

**Témoignages sur le programme Santé Durable en Entreprise :**

<https://www.youtube.com/watch?v=QssPNq-lKCY>

<https://www.youtube.com/watch?v=tCU00For1lc>

## **A propos d'Alptis – [www.alptis.org](http://www.alptis.org)**

Créé à Lyon en 1976, Alptis est un groupement de protection sociale, indépendant, associatif et entrepreneurial. Il est aujourd'hui constitué d'un ensemble de sociétés\* proposant des solutions qui associent responsabilité et solidarité dans trois grands domaines : la prévention, l'assurance et le financement. Il intervient pour les particuliers, les travailleurs indépendants et les entreprises.

Alptis dispose d'un réseau de distribution de 7.700 partenaires, courtiers et conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Le groupe protège aujourd'hui près de 500.000 personnes et accompagne près de 14.000 entreprises, partout en France (métropole et DROM).

Le modèle développé par Alptis est collaboratif et participatif : 600 adhérents actifs bénévoles participent à la gouvernance du groupe et/ou s'engagent au sein de plus de 100 comités locaux. Ils organisent notamment près de 400 actions de prévention santé chaque année, proposées à l'ensemble des adhérents.

La mission du groupe se traduit dans sa raison d'être :

**En éclairant les choix d'assurance et de financement de chacun,**

**En favorisant l'accès à la prévention,**

**En recherchant au sein de nos communautés et avec nos partenaires des équilibres vertueux,**

**Nous avons à cœur d'agir ensemble pour accompagner et protéger les différents parcours de vie.**

*\*Les sociétés du groupe Alptis : Alptis Prévoyance & Santé, Assurema, Belend, Capvita, Cmonassurance, GEA Assurances, Mutuelle.fr, Prêt Pro, Resco Courtage, Signature Assurances, Solaé, Unep.*

## **Contacts presse :**

- **Alptis – Pascal GENEYTON**  
LD : 04 72 36 23 54 – [p.geneyton@alptis.fr](mailto:p.geneyton@alptis.fr)
- **Agence Auvray & Associés – Teninsy SAVANÉ**  
LD : 01 58 22 27 75 – [t.savane@auvray-boracay.com](mailto:t.savane@auvray-boracay.com)